Installation d'un lazaret de fortune

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Installation d'un lazaret de fortune

En ce temps d'épidémie, plusieurs sections de la Croix-Rouge ou de samaritains ont dû installer à l'improviste un hôpital de fortune. Il intéressera peut-être quelques-uns de nos lecteurs ou de nos lectrices, de savoir d'après quelles lignes directrices une installation pareille doit être préparée par exemple dans un bâtiment d'école.

Avant tout, la section qui aura à organiser éventuellement et dans le plus bref délai possible un lazaret d'urgence, devra être exactement renseignée sur les objets mobiliers qui pourront être réquisitionnés dans la localité ou tout au moins à proximité de l'immeuble qui — en quelques heures — devra pouvoir recevoir des malades. A cet effet des groupes de samaritains visiteront préalablement, rue après rue, maison après maison, étage après étage, toutes les personnes pouvant fournir du matériel, et noteront le tout très exactement, de façon à ce que, lors de la réquisition effective, les opérations puissent se faire sans perte de temps et sans courses inutiles. — Les investigations porteront tout spécialement sur:

a) les lits, matelas, draps, couvertures, duvets, oreillers, taies, etc.;

b) les tables, chaises et tabourets, paravents, etc.;

c) la vaisselle et les services indispensables pour les repas et pour la toilette; les plateaux pour le transport des aliments, etc.;

d) le linge nécessaire pour les salles de malades (serviettes, mouchoirs) et pour la cuisine;

e) les ustensiles pour malades, vases de nuit, vases plats, tasses à bec, tables de lit pour malades, etc.

Cet inventaire fait dans le quartier ou dans la localité, on visitera en détail le bâtiment où il s'agira d'installer le lazaret. Celui-ci devra comprendre:

1° Le *poste de réception,* où se fera rapidement la réception des malades, leur inscription sur un registre au moment de l'entrée, leur répartition. C'est aussi la place du service postal et téléphonique. C'est encore à l'entrée que doit se faire pendant l'installation, la réception et la répartition du matériel réquisitionné, et les inscriptions exactes pour la restitution des objets prêtés.

Il faut y prévoir un personnel relativement nombreux au début: secrétaires, samaritains pour le transport des objets mobiliers, puis pour celui des malades.

2° Le *vestiaire* où seront déposés (classés et numérotés) les effets personnels des malades.

3° Les *salles de malades,* la répartition des samaritaines, des samaritains et des aides dans les salles des différents étages.

4° La *cuisine;* une, deux ou trois samaritaines, et des aides.

5° Des *tisaneries,* si possible une par étage (où l'on pourra placer aussi les médicaments, peut-être une réserve de linge et de la vaisselle).

6° Un *bureau pour la direction* de l'établissement (comptable, écritures, etc.).

7° Une ou deux chambres pour le médecin de service.

8° Une *lingerie* qui pourra servir aussi de dépôt de matériel mis en réserve. Si le bâtiment est assez spacieux, on fera bien de prévoir encore:

9° Une chambre à coucher pour le personnel infirmier, et une salle à manger pour ce même personnel, enfin

10° Une salle de jour où pourront séjourner les convalescents, où l'on introduira les visites, et qui pourra servir de salle de lecture.

Nous ne sommes point entrés dans les détails, nous ne prétendons pas avoir tout prévu, nous avons seulement voulu donner quelques indications qui permettront aux sections de travailler d'après un schème simple et pratique qui pourra peut-être leur être de quelque utilité.

P. S. En vue d'une installation pareille, les sections feraient bien de tenir à jour un *Etat nominatif du personnel à disposition*, comprenant dans une première rubrique les personnes auxquelles on peut faire appel en tous temps, immédiatement; 2° celles qui sont libres les après-midi; 3° la nuit, comme veilleuses; 4° les remplaçantes, etc.

Nouvelles de l'activité des sociétés

A toutes les sections de l'Alliance suisse des samaritains.

Chers amis samaritains,

Comme d'habitude, cette année encore, il sera vendu des *cartes postales officielles du 1er août* dont le produit net sera versé au fonds des veuves et orphelins des écrivains, peintres et sculpteurs suisses. Nous avons été sollicités de participer à la vente de ces cartes et y avons volontiers consenti, car il s'agit de soutenir une œuvre qui a grand besoin d'être secourue. Nous comptons donc sur l'aide efficace de toutes les sections de samaritains.

Les cartes seront affranchies et se vendront en série de trois exemplaires à 1 fr. Il y aura trois sujets différents, artistiquement exécutés, de la vie de Gottfried Keller. Les sections recevront pour chaque carte vendue une provision de 2 centimes, tandis que la caisse centrale ne bénéficiera que de 1 centime pour couvrir ses frais et augmenter, si possible, le fonds Henri Dunant. Il sera procédé en même temps à la vente des cartes officielles de l'année passée dont une grande partie n'a pu être liquidée à cause de l'épidémie de grippe. Les sections bénéficieront pour ces cartes-là d'une provision de 4 centimes par exemplaire. Il est donc dans leur intérêt de s'en occuper aussi. On espère que les samaritains vendront au moins 400,000 cartes; ce sera pour toutes les sections une question d'honneur de contribuer dans la mesure du possible à obtenir un brillant résultat. Elles auront là une bonne occasion de montrer ce dont l'Alliance est capable.

En résumé, il s'agit:

1° de soutenir une œuvre utile à la communauté;

2° d'augmenter le fonds Henri Dunant et de fortifier ainsi l'Alliance, afin qu'elle remplisse de mieux en mieux son rôle;

3° de donner un petit gain à toutes les sections.

Afin de pouvoir remplir cette tâche, chaque section devrait s'engager à nous commander, puis à vendre, un certain nombre de cartes. Veuillez, jusqu'au 25 juin au plus tard, nous adresser vos commandes au moyen du bulletin inclus. La vente des cartes ne pourra commencer que le samedi 19 juillet. Pour cette vente, nous vous indiquons ci-dessous comment vous pourrez vous y prendre afin de profiter de toutes les occasions et obtenir le plus grand placement possible.

Nous vous recommandons:

1° la vente par des samaritaines, de maison en maison, dès les premiers jours;

2° la vente à diverses sociétés amies (de musique, de chant, de tir, sociétés religieuses et sportives, etc.);

3° la vente dans les écoles, sous le patronage du corps enseignant, qui très probablement sera d'accord;

4° la vente dans les fêtes ou organisations sportives, de journées ou exercices samaritains;

5° d'organiser des « journées de cartes » lors des fêtes en l'honneur de Gottfried Keller.

Là où les sociétés de gymnastique s'occuperaient aussi de cette vente, il sera nécessaire de s'entendre avec elles pour son organisation.

Nous vous prions instamment de prêter votre concours dans cette circonstance importante, de